

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MISE EN OEUVRE DES ACTIONS INSCRITES AU PLAN D’ACTIONS
DU PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER VANIER – PHASE I

SECTION I

NATURE DES ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

1. Les actions à mettre en oeuvre sont une partie de celles qui sont inscrites au plan d’action du Plan directeur du quartier Vanier. Il s’agit en l’occurrence des actions suivantes :

- 1° élaborer une proposition d’aménagement du boulevard Wilfrid-Hamel;
- 2° élaborer une proposition d’aménagement de la rue Soumande;
- 3° aménagement de l’emprise de l’aqueduc à des fins récréatives;
- 4° élaborer une proposition d’aménagement pour désenclaver l’espace du bassin de rétention situé à l’arrière du supermarché IGA du boulevard Wilfrid-Hamel;
- 5° bonifier l’aménagement de l’ensemble des parcs existants par l’ajout de plantations et de mobilier urbain;
- 6° élaborer une proposition d’aménagement d’un lieu de centralité;
- 7° informer la population sur les programmes municipaux en matière de subventions destinées à la rénovation résidentielle;
- 8° préparer un guide de rénovation mettant en valeur les caractéristiques architecturales des bâtiments.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

2. Le coût de la première phase de réalisation des actions énumérées à l'article 1 s'élève à 200 000 \$.

TOTAL : 200 000 \$

Annexe préparée le 12 mai 2008 par :

Jacques Dompierre, directeur
Division de l'urbanisme
Service de l'aménagement du territoire